CUERS'MAG

ENSEMBLE DESSINONS L'AVENIR

#05

FÉVRIER 2023

CUERS

Les voeux du Maire, en route pour 2023 ...

SOMMAIRE

03 Édito

04 Vœux du maire

06 Les grands projets 2023

08 Nouvelle trame circulatoire du centre-ville

09 Déplacement du marché

10 Espace numérique municipal

11 Objectif sobriété énergétique

12 Retour sur les festivités de décembre

14 Bilan du Téléthon 2022

15 Interview Véolia du Maire de Cuers

16 Interview du Président de Cuers Entreprendre

18 Expression libre

19 État civil

20 CUERS'ACTIVE, Forum de l'emploi

Magazine édité par la Ville de Cuers – place Général Magnan – 83390 CUERS.
Directeur de la publication : Bernard MOUTTET, Maire de Cuers - Rédaction : Catherine Marchesi - cabinet.maire@cuers.fr - Conception graphique, mise en page : service communication de la Ville de Cuers.
Crédits photos : Jean-Baptiste Seguin, Adobe Stock
Impression : Riccobono, rue du liège - ZA Les ferrières - 83490 Le Muy - Papier 100% PEFC

ÉDITO

Tout d'abord, bien qu'en février, c'est un plaisir et un honneur pour moi de vous présenter à nouveau mes meilleurs vœux pour cette année 2023.

L'année 2022 s'est clôturée par la programmation des festivités du mois de décembre, qui a été un véritable succès auprès des petits comme des grands. Cette période de magie et d'émerveillement que sont les fêtes de fin d'année a été ainsi bercée par de nombreux évènements, spectacles, et divertissements. Qu'elles soient associatives ou municipales, ces manifestations ont été reçues avec de nombreux sourires et beaucoup d'affluence, et je souhaite remercier toutes les équipes et tous les bénévoles qui servent au bon déroulement de ces festivités et qui en assurent l'existence.

Même si l'année 2022 a été une année difficile où beaucoup d'entre nous ont connu des contextes économiques et sociaux compliqués, j'ai l'espoir et la conviction que nous pouvons construire ensemble un avenir meilleur. Car, Cuersoises et Cuersois, vous êtes de celles et de ceux qui, au quotidien, agissent pour faire de notre commune une ville dynamique et harmonieuse. Une ville animée et conviviale, dont le cœur et le pouls battent à l'unisson grâce à votre implication et au vivre ensemble qui nous unit.

J'en suis persuadé, tisser des liens, les renforcer, est le meilleur moyen de lutter contre la précarité, l'indifférence et la solitude. Et c'est pourquoi, face à un avenir incertain, c'est à la fois le présent et le futur qu'il nous faut appréhender ensemble et gérer autrement, notamment en matière d'énergie, de sécurité, de lien social et de transition écologique.

Pour cela, 2023 sera l'année de la transformation de la ville, avec entre autres, la réhabilitation du groupe scolaire Jean Jaurès, la transformation de l'éclairage public en éclairage basse consommation, la sécurisation du centre-ville et la rénovation du complexe sportif Paul Rocofort. Mais aussi la création d'un skate-park pour nos jeunes.

Vous aurez tous l'occasion d'en savoir plus sur l'avancement de l'ensemble des projets qui ont pour but de faire réussir Cuers, et de faciliter votre quotidien.

2023 a aussi débuté de manière significative pour moi avec la cérémonie des vœux qui a pu, pour la première fois depuis que vous m'avez élu, se dérouler en public. Un moment chargé d'émotions qui nous a permis de vivre un moment de partage et d'échange. Cela a aussi été l'occasion de mettre en lumière un grand nombre d'actions réalisées par l'équipe municipale.
Je vous laisse donc dès à présent, prendre connaissance de ce nouveau bulletin municipal et découvrir le travail accompli durant ces derniers mois.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Ensemble vivons bien à Cuers.

Bernard MOUTTET
Maire de Cuers
Vice-Président de la Communauté de Communes
Méditerranée Porte des Maures

VOEUX DU MAIRE 2023

« Nous devons ensemble imaginer des réponses qui réparent notre quotidien et qui préparent notre commune aux défis de demain »

Mr le Maire, Bernard MOUTTET, a pu présenter pour la première fois depuis son élection ses vœux à la population en public.

Un évènement attendu, qui a permis à Mr le Maire de saluer cette année 2023 et ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets pour Cuers.

Cela lui a aussi permis de faire le point sur ces deux années et demi de mandat, en matière de projets terminés, de campagnes menées, et d'engagements tenus.

« Un Maire c'est d'abord quelqu'un qui s'engage et qui respecte ses engagements »

À ce sujet, les promesses de l'équipe municipale ont été tenues, et sont même souvent allées au-delà. En quelques chiffres, sur les 75 engagements de la campagne municipale :

- **36 ont d'ores et déjà été réalisés.**
- **29 sont en cours**

➡ **Soit un total de 86% du programme municipal lancé au bout de 2 ans et demi et quasiment la moitié déjà réalisé.**

Toute l'équipe municipale va poursuivre en 2023 sur le même rythme avec comme objectif de développer notre ville autour de 4 identités :

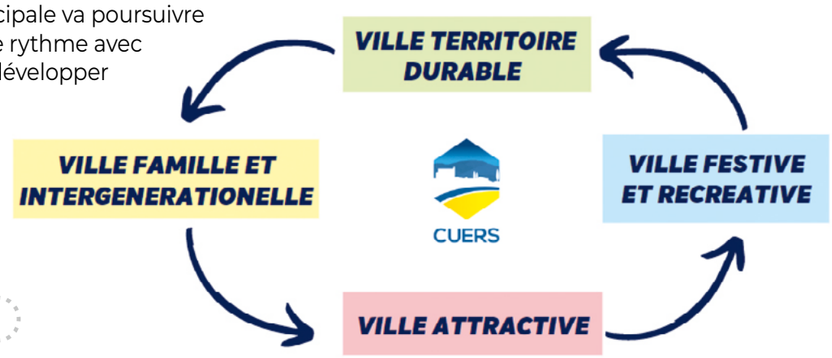

« (...) nos deux grands objectifs de service public : Améliorer votre cadre de vie & Faciliter votre quotidien »

De nombreux projets et initiatives ont été présentés lors de cette cérémonie. Qu'ils soient passés, en cours, ou futurs : Mr le Maire et son équipe municipale sont plus que jamais engagés dans le processus de « Bien Vivre sa Ville à Cuers » et de travailler en fonction des deux grands objectifs que sont :

- **Améliorer le cadre de vie des Cuersois(es)**
- **Faciliter le quotidien des Cuersois(es)**

LE BILAN SUR LES PROJETS REALISÉS ET EN COURS

- La campagne pour limiter la bétonisation : la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) va être prochainement adoptée et permettra la réalisation de cet objectif.

- La campagne de lutte contre l'habitat vétuste et insalubre dans le centre-ville: le programme de rénovation urbaine, appelé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) va être lancé.

- Les travaux de réparation du toit de l'église ont démarré.

- Le lancement en test du nouveau plan de circulation et de stationnement en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var, afin de sécuriser dans le centre-ville la circulation piétonne, celle des cyclistes, des automobilistes, et celle des personnes à mobilité réduite.

- La campagne de communication et de répression en faveur de la propreté de nos rues est en cours

- De nombreuses démarches relatives au développement durable ont été lancées :

- Une meilleure gestion des ressources naturelles, et plus particulièrement la gestion de l'eau avec le dispositif de ville « écEAUnome ».

- Le plan énergie pour « consommer mieux et moins ».

- Et bien entendu, le dispositif phare « ville basse température l'été » qui a eu grande presse et qui agit autour de 4 axes : adapter nos rues, adapter nos bâtiments, adapter nos aires de sport et loisirs et adapter notre réglementation locale.

- La future production d'une électricité verte sur notre commune avec la ferme photovoltaïque sur l'ancienne carrière du Puy est lancée.

- L'ouverture de la Maison des Seniors en octobre 2022, qui rencontre un grand succès, notamment dans toutes les activités proposées.

- L'ouverture d'un espace numérique municipal à la bibliothèque.

- L'obtention de la Certification des Comptes de la ville qui a été attribuée sous l'autorité de la Cour des Comptes.

- Les caméras supplémentaires installées et la présence des agents de la police municipale sur le terrain renforcée pour plus de sécurité.

- La candidature de la ville pour accueillir à nouveau une caserne de gendarmerie sur son sol.

- L'obtention de la deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris.

- L'adoption de la zone agricole protégée (ZAP) permettant de mieux défendre le développement du terroir d'excellence de notre commune : la viticulture.

PARLONS JEUNESSE...

Là aussi les initiatives mises en place sont nombreuses :

- **Les spectacles désormais gratuits pour les moins de 12 ans**
- **Le dispositif pass'jeunesse permettant aux jeunes cuersois d'obtenir de nombreux avantages, grâce aux partenaires de plus en plus nombreux**
- **L'espace jeunesse à la chapelle Ste-Thérèse qui a ouvert ses portes en 2022 et offre à nos jeunes cuersois de nombreuses activités.**
- **La mise en place du nouveau conseil municipal des jeunes (CMJ)**

Présentation du CMJ lors du Conseil municipal du mercredi 30/11/2022

LES GRANDS PROJETS 2023 A RETENIR

- **La rénovation et la construction du groupe scolaire Jean Jaurès**

- **La création d'un Skate Park**

- **La rénovation du complexe sportif Rocofort**

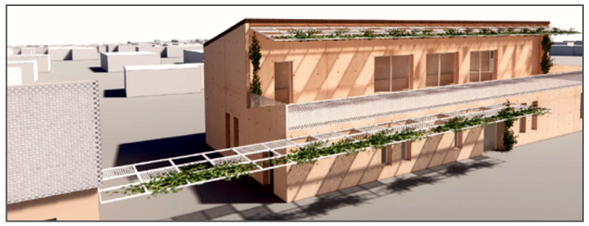

Vestiaire foot et clubhouse

- **De nouvelles activités tertiaires, des emplois et notamment un pôle santé sur le quartier Saint-Lazare à l'entrée sud de la ville.**

- **La rénovation de l'éclairage public basse consommation**
- **La rénovation de l'Oustaou per touti**
- **La création d'un ilot de bienvenue à l'entrée Sud**
- **La rénovation du sol du gymnase**

« (...) je veux résolument inscrire notre action municipale dans la durée, une action portée sur le développement, la solidarité et la proximité. Aujourd'hui, notre responsabilité d'élu a changé et notre implication est une obligation, mieux un devoir ! »

SALUTATIONS ET REMERCIEMENTS

Le Maire a profité de son discours pour remercier le travail de toutes les associations et de tous leurs bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie au service de la ville et de ses habitants. Les actions culturelles et les évènements ont été nombreux en 2022 et le seront encore en 2023, qu'ils soient associatifs ou municipaux.
Une salutation particulière apportée aussi à Monsieur Hakim DERKAOUI, président de « Cuers Entreprendre » avec qui la municipalité travaille main dans la main au service des commerçants de notre ville.
Enfin, un remerciement à tous les élus du conseil municipal et l'administration pour leur implication, et leur contribution, sous quelque forme que ce soit, car c'est un travail collectif qui est fourni, pour permettre à tous les habitants de mieux vivre à Cuers.

REMISE DE MÉDAILLES

La cérémonie des vœux a aussi été l'occasion pour Le Maire et le Conseil Municipal de mettre à l'honneur des femmes et des hommes engagés, fidèles à leurs convictions personnelles, en leur remettant la médaille de la ville, pour leur dévouement et implication dans différentes causes et projets.

Madame et Monsieur, Marianne et Jacques CREMIEUX ; tous deux anciennement champions d'arts martiaux, ils sont maintenant enseignants et transmettent leur maitrise et leur savoir.

Monsieur Daniel MURARO ; fondateur de l'association « les Ailes de la Reconnaissance ».

Monsieur Christian ROMAIGUERE ; président délégué de la Réserve Communale de sécurité Civile et du Comité Communal des Feux de Forêts de la ville de Cuers.

Monsieur Serge MARTINA ; acteur, écrivain et scénariste Cuersois.

PLAN DE CIRCULATION

Nouvelle trame circulatoire du centre-ville

Sécurisation pour les piétons, cyclistes, PMR et automobiles

Promesse de campagne, engagement fort pour la sécurité du centre-ville, un nouveau plan de circulation est à l'essai depuis début novembre 2022. Conformément à notre pratique de la conduite des affaires de la ville, ce projet a été construit avec la participation active des membres de la commission extra-municipale cadre de vie/aménagement urbain.

Ses objectifs sont les suivants :

- **Sécuriser la circulation automobile, PMR, piétonne et cycliste dans le centre-ville**
- **Diminuer le trafic routier de transit qui traverse Cuers**
- **Améliorer la circulation aux abords des écoles de Jean Jaurès**
- **Sécuriser et apaiser la circulation dans la vieille ville**

Mis en place début novembre avec plusieurs rues dont notamment l'axe principal qui est la rue Joffre qui sont passées en sens unique, avec un marquage au sol préfigurant les nouveaux trottoirs à venir, les résultats du test après trois mois de pratique semble majoritairement donner raison à cette initiative.

A ce jour, plus de 70 personnes se sont manifestées dans le cadre de la concertation que la municipalité a organisé tout au long du test. Certains pour nous encourager, d'autres pour nous faire des propositions et enfin d'autres également pour critiquer. Chacun a eu une réponse sous 48h. Toutes les critiques et propositions constructives ont été mises à l'étude. En effet, la Ville intervient et réagit au fur et à mesure des difficultés qui sont rencontrées et signalées. Ainsi deux rues de la vieille ville sont d'ores et déjà repassées à double sens pour des questions d'accès pour les riverains à leur garage et un traitement tout particulier est en cours sur le chemin des charrettes (jalonnement piétons au sol et protégé, éclairage amélioré, reprise des plaques d'égout.....).

Une réunion publique de restitution sera organisée en avril pour rendre définitif le nouveau plan de circulation dans le contenu qui sera validé.

Avenue Foch

Place Pasteur

DÉPLACEMENT DU MARCHÉ

Le déplacement du marché hebdomadaire du vendredi de la place Mitterrand vers la place de la Convention est une promesse de campagne afin de rapprocher le marché du cœur du village. Ce changement de localisation avait aussi pour objectif la libération des places sur le parking Mitterrand, permettant ainsi plus de facilités d'accès aux administrés.

Ainsi, depuis le vendredi 06 janvier 2023, le marché hebdomadaire de la ville de Cuers a été replacé sur la Place de la Convention et sur l'Avenue de Lattre de Tassigny. Ce changement important nous a permis de retrouver le marché d'antan de Cuers, plus proche du centre-ville, et cela après plusieurs mois de travail.

Ce projet a été conduit selon nos principes de gestion c'est-à-dire en concertation avec les intéressés. Ainsi, ont eu lieu :

- L'organisation d'une réunion d'information et de concertation avec les forains : plus d'une cinquantaine d'entre eux y a participé, le 11 juillet 2022 au pôle culturel
- La programmation d'une rencontre individuelle avec chaque forain pour convenir de son emplacement sur la nouvelle emprise du marché
- La distribution d'un plan à chaque forain avec l'identification de son emplacement afin qu'ils en prennent connaissance en amont et qu'ils puissent communiquer avec leur clientèle.
- Enfin, la communication de l'information à la population par voie d'affichage et sur les réseaux, ainsi que des flyers sur les véhicules pour que les conducteurs aient l'information.

De plus, pour le lancement de ce nouvel emplacement, un renfort d'agents municipaux a été prévu et mis en place : placier et son suppléant, agents de la Police Municipale.

Le jour J, le 06 janvier, l'ensemble des commerçants habituels s'y est retrouvé et le marché s'est déroulé dans de bonnes conditions. Même si certains ajustements sont encore nécessaires, les clients et les forains sont majoritairement satisfaits de retrouver le marché sur la place de la convention où petit à petit chacun y trouvera ses marques.

Venez (re)découvrir votre marché !!

Ce qu'ils en pensent

Boucherie chez Marie et Christian : « Nous sommes sur le marché de Cuers depuis 37 ans. Nous avons passé deux ans sur le parking Mitterrand. Le fait de remonter en centre-ville est une bonne chose pour nous et notre clientèle. Les gens trouvent une place plus facilement et les retours sont positifs »

Nadine, cliente du marché : « C'est mieux organisé. Ca fait plus marché de village avec tout le monde concentré ici. Je trouve que c'est beaucoup plus convivial. La disposition des étals invite à faire le tour du marché et, en plus, il n'y a plus de voiture qui circulent »

Jérémy – fruits et légumes : « Ma femme et moi sommes là depuis 13 ans. C'est bien d'avoir rassemblé tous les exposants. Comme le nombre de places est limité ici, il y a moins de « passagers » qui déballent au dernier moment. Là, il n'y a quasiment que les commerçants réguliers. Même si les gens cherchent un peu au début, ils trouveront vite leurs marques. »

UN ESPACE NUMÉRIQUE MUNICIPAL
avec un conseiller numérique

Thomas FAVROT
Conseiller numérique
en service civique

POUR RÉPONDRE À LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance des outils numériques, pour travailler, enseigner, soigner dans un contexte épidémique.
Elle a ainsi confirmé ce que nous savions déjà : le numérique est amené à prendre une place croissante dans nos vies de citoyens, de consommateurs, de travailleurs, d'apprenants et de parents.
Au-delà de la capacité à utiliser les outils et services numériques, c'est aussi un formidable outil de « socialisation ».
Cependant, aujourd'hui c'est 17% de la population qui se trouve en fracture numérique.

Depuis plusieurs décennies, les outils numériques, internet, sont venus transformer notre société. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes… Il n'y a pas si longtemps, nous avons pu Remarquer que les restrictions liées à la crise sanitaire montrent avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile au quotidien. Des courses par internet, à la télémédecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique ont traversé plus facilement cette période difficile.

Aujourd'hui, le numérique est devenu indispensable pour accéder à ses droits. De plus nous remarquons que les freins à l'inclusion numérique sont multiples : de l'illettrisme à l'absence de compte courant ou de logement, mais aussi avec les coûts des télécommunications et du matériel. Nous remarquons également que les personnes âgées ou handicapées, les allocataires de minima sociaux, ou encore les jeunes n'ayant qu'un usage récréatif d'Internet restent sur le bord du chemin, alors même que les services publics s'adressent à eux via Internet ! C'est ce qu'on appelle la « double peine » des publics fragilisés face au tout-numérique.

C'est pourquoi le Maire et son Conseil Municipal ont décidé de créer un espace numérique municipal, afin de rapprocher le numérique du quotidien de tous les habitants cuersois et leur permettre une meilleure insertion sociale, et les aider à ne plus redouter l'outil informatique.

Par la création d'un espace numérique municipal, la Collectivité entend renforcer la dynamique de la ville, en favorisant la diffusion d'une culture numérique pour tous. Pour ces besoins, la Ville de Cuers a recruté un service civique M. Thomas FAVROT. Ce volontaire a en charge l'accompagnement des usagers sur trois objectifs considérés comme prioritaires :

- **Comprendre le monde numérique**
- **Soutenir l'administré dans son usage quotidien du numérique,**
- **Rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives.**

A travers cette action, la Commune de Cuers se positionne comme moteur pour réduire la fracture numérique de ses administrés.

OBJECTIF SOBRIÉTÉ

Défi énergétique

La municipalité a poursuivi durant ces derniers mois un objectif d'aide et de soutien aux Cuersois avec l'organisation de deux ateliers « Défi Energétique ».

Le premier, le 14 novembre 2022, était une réunion de travail menée par Mme BOUVET Nathalie (correspondante au Pôle « EDF SOLIDARITÉ ») entre le CCAS et ses différents partenaires sociaux agissant sur la commune. Le but de cette rencontre était de mieux connaitre les dispositifs portés par EDF Solidarité en faveur de la lutte contre la précarité énergétique afin d'en faire bénéficier les Cuersois pris en charge par nos partenaires.

Dans la continuité du programme, le CCAS a organisé le lundi 9 janvier 2023 un nouvel atelier en partenariat avec le Pôle Précarité et Inclusion de l'association FACE VAR, représenté par Mme Nathalie Didier, et la société Veolia, représentée par Mme Céline Tortora.

Cet atelier a donc permis la restitution de toutes les informations de la précédente réunion de travail et fut animé autour d'ateliers éco-gestes ayant pour objectif de lutter contre la précarité énergétique.

Interrogations, échanges et partages d'expérience étaient au cœur de cet évènement qui a fait l'unanimité auprès des administrés.

Mme Marie-Noëlle MARTEDDU – élue aux affaires sociales, et Mme Audrey SASSI – directrice et assistante sociale du CCAS, étaient présentes et encouragent déjà le renouvellement de cette action.

Vous trouverez d'ores et déjà ci-dessous un panel de gestes simples, à appliquer dans notre quotidien afin de lutter contre la crise énergétique, et de ce fait, faire des économies.

Combien ça me coûte, combien j'économise

LE RÉFRIGÉRATEUR
Je dégivre le réfrigérateur régulièrement
- = 60€ (et beaucoup plus) par an
- Nettoyage de la grille arrière
- Dégivrage tous les 3 mois.

Votre gain 18€ à 36€/an

LA BOX INTERNET
Box allumée 24h/24 !!!!
- = 30 €/an
- Coupure de nuit (8h) = -20 €/an
- Coupure de 16h = -10€/an

Votre gain 10€ à 20€/an

L'EAU CHAUDE
Je maîtrise ma consommation d'eau chaude
- Pommeau de douche ECO
- + Mousseur –30 à –60 %
- Robinet thermostatique –30 %

Votre gain jusqu'à 50€/an
(sur la base de 1000€/an)

LA DOUCHE
Si je prends des douches de 10 minutes
- = 280€/an
- Coupure pour le savonnage = -70€
- Douches de 5 mn = -140 €

Votre gain 210€/an

LE CHAUFFAGE
J'optimise la température de la pièce !
- Baisser de 1°C = -7%
  -3 à -4° la nuit
  et longue absence -25 %
- Utiliser un thermostat = -15%

Votre gain 790€/an
(sur la base de 1687€/an)

LES APPAREILS EN VEILLE
Si je les éteins
- TV-veille 20h/jour = 22€
- Ordinateur – veille 16h/jour = 13€
- Console ou autres 24h/jour = 26€

Votre gain 86€/an si je les éteins bien sûr !

L'ECLAIRAGE
Les ampoules basse consommation ou ampoule LED
- Consomation par ampoules LED = 2,72€/an
- Consomation par ampoules à incandescence = 17,06€/an

Votre gain jusqu'à 14€/an par ampoule

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE DÉCEMBRE

L'année 2022 s'est clôturée par la programmation des festivités du mois de décembre, qui a été un véritable succès auprès des petits comme des grands. Cette période de magie et d'émerveillement que sont les fêtes de fin d'année a été ainsi bercée par de nombreux évènements, spectacles, et divertissements. Qu'elles soient associatives ou municipales, ces manifestations ont été reçues avec de nombreux sourires et beaucoup d'affluence.

Inauguration des illumination de Noël par le Maire de Cuers, Bernard MOUTTET

Chorale de Noël de l'école de musique

Grande Foire aux Santons

Remise de friandises dans les écoles par le Père Noël

Spectacle Minothéâtre pour les élèves des écoles en présence du Maire de Cuers et son Adjointe Bénédicte LEROY

Gagnants du concours de la plus belle lettre au Père Noël avec Le Maire de Cuers et son Adjointe, Léa SAMAZAN

Spectacle de fin d'année Atelier théâtre de l'association AJCC

Spectacle de fin d'année des structures multi-accueil

Repas de Noël des Seniors

Marché de Noël à l'Hôtel de ville

Téléthon

TÉLÉTHON 2022

Comme chaque année la municipalité de Cuers soutient et s'engage pour le Téléthon.
Cette 36e édition, qui s'est déroulée le vendredi 2 décembre 2022, était placée sous le parrainage de Dorian Muratore. Une belle soirée sous le signe de la solidarité et de l'espoir.

Un remerciement à :
- Madame Cathy MURATORE, Présidente de l'association Handi cap évasion qui a assuré le rôle de coordonnateur et à son fils, Dorian, le parrain de l'édition 2022.
- Monsieur Jean Claude LANDA, adjoint délégué aux sports et associations

Mais aussi et surtout aux différents services administratifs et techniques de la ville, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs, partenaires et bénévoles, pour leur investissement dans l'organisation de cet évènement.
C'est un chèque de 6 580 euros que Maire a remis à l'AFM Téléthon qui correspond aux dons récoltés dans notre commune pour cette 36ème édition. Soit 1 830 euros de plus que l'année précédente et cela malgré un contexte social et économique difficile pour tous. Une véritable preuve d'engagement et de solidarité de la part de toutes celles et ceux qui agissent pour faire vivre cette grande et belle aventure humaine du Téléthon.

Tous ensemble, nous pouvons agir et nous mobiliser pour aider les malades et développer la recherche. Il ne faut pas relâcher nos efforts.

Présents à la cérémonie de remise de chèque :

- Mme Muratore Présidente d'Handicap évasion qui représente l'AFM Téléthon
- Association Arts et nature (Mme Briot)
- Club cycliste la cuersoise (M. Miramond)
- Association Patchwork (Mme Jacquet)
- Club de Randonnée cuersois (M. Kletke)
- Team cuersoise (Mme Fuso/Mme Gautier)
- Tennis club cuersois (M. Klaw)

LE PARTENARIAT ENTRE CUERS ET VÉOLIA

Interview du Maire

1 - Bernard MOUTTET, au-delà de la gestion du service de l'eau, quelles sont vos attentes concernant un délégataire comme Veolia ?

· En plus de la gestion du service de l'eau et de l'assainissement, nous attendons d'un délégataire qu'il respecte les valeurs communes de sens du service public, de rigueur, de transparence, de solidarité et de proximité. Et un juste prix de l'eau pour les Cuersois.
· Nous avons également besoin d'un accompagnement technique de haut niveau permettant ainsi de respecter les engagements de la commune en termes de respect de l'environnement (économie d'eau, performance des réseaux...)
· Lors de la sècheresse historique de l'été dernier les équipes de VEOLIA en partenariat avec les services municipaux et avec la participation de la population ont œuvré pour éviter la pénurie d'eau potable. Nous y sommes arrivés. C'est cette solidarité et cet accompagnement que nous voulons sur notre territoire, surtout dans ces moments de crise.

2 - A travers les actions RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) mises en œuvre sur votre commune, comment se traduit le partenariat avec les équipes de Veolia ?

· Une vraie action de proximité a été mise en place. Ainsi, dès le début du contrat de délégation, VEOLIA a proposé plusieurs actions de communication afin d'accompagner, rassurer et faciliter le changement de délégataire pour les riverains.
· Puis lors de la semaine du développement durable organisée par la ville, les équipes de VEOLIA ont mis en place un stand avec des animations adressées aux élèves des écoles de Cuers.
· Enfin, afin de répondre au mieux aux abonnés, VEOLIA met à disposition auprès de la population deux chargés de clientèle après chaque période de facturation.

3 - En quoi ces actions sont-elles importantes pour votre commune et ses habitants ?

· La municipalité s'est engagée dans une politique de développement durable et œuvre au quotidien pour un service public de proximité. Tous les partenaires a fortiori un délégataire doivent respecter et œuvrer pour cet engagement

· Nous sommes « ville écEAUnome », nous mesurons donc combien l'eau va devenir un bien de plus en plus précieux aussi bien en quantité qu'en coût. La qualité du délégataire et son engagement sont indispensables face à cet enjeu majeur.

INTERVIEW DE HAKIM DERKAOUI
Président de l'association

CUERS ENTREPRENDRE

Frédéric BRUNO Supermarché CASINO Vice-président
Hakim DERKAOUI TISSUSPRICE Président

Parlez-nous de Cuers Entreprendre, sa fondation, son évolution, ce qu'elle représente actuellement.

Cuers Entreprendre a été fondée en aout 2018 par Laurent DERICARD président de la société MACAP, Xavier ESCANDE de la société France CONSTRUCTION, Jérémy BORG expert-comptable trésorier, Christian CHENU secrétaire adjoint de garage PEUGEOT CITROEN secrétaire adjoint et moi-même Hakim DERKAOUI vice-président de la société TISSUS PRICE jusqu'en 2020.

Le lancement s'est très bien passé, car nous avons enregistré plus de 60 entreprises de la ZAC qui ont adhéré, il y avait une véritable demande. Une des premières actions a été de faire venir la fibre optique par une société privée. En unissant plusieurs entreprises intéressées, nous avons divisé le coût du déploiement de la fibre.

Nous nous réunissons une fois par mois dans différentes entreprises pour développer le réseau professionnel autour de conférences et d'afterworks.

Aujourd'hui Cuers Entreprendre c'est plus de 120 entreprises adhérentes et 116 sur notre plateforme cuersentreprendre.fr dédiée au public.

Quels sont les défis de Cuers Entreprendre, ses enjeux et ses objectifs ?

Notre association rassemble plusieurs objectifs :

- Dynamiser l'économie Cuersoise

- Permettre aux adhérents de développer leur réseau

- Fédérer l'ensemble des entreprises de Cuers

- Aider les entreprises et commerces à se faire connaitre

- Promouvoir l'emploi sur Cuers

- Accompagner les entreprises dans la transition numérique

- Et donc se rencontrer 1 fois par mois pour développer le réseau professionnel de chacun.

Le but maintenant est donc de continuer dans cette dynamique, nous sommes de plus en plus nombreux à nous réunir chaque mois, et beaucoup d'échanges économiques se font grâce à ces événements.

L'un des prochains objectifs est de faire de la publicité pour nos adhérents via les réseaux pour les faire connaitre au maximum.

Combien de partenaires avez-vous et qui sont-ils ?

Nous avons beaucoup de partenaires dont la Mairie de CUERS en première position. Nous avons le soutien du Maire, Bernard MOUTTET qui d'ailleurs est très souvent présent à nos afterworks pour échanger avec les adhérents.

Ensuite, nous avons la Communauté de Commune Portes des Maures représentée par Mr François DECANSON. Mais aussi, la CCI du Var, la chambre des métiers, la mutuelle verte et ESSOR 83.

Pouvez-vous nous donner une liste des nouveaux commerçants Cuersois ?

Les 5 derniers adhérents à notre association sont :

- THOHT3D : Impression 3D et vente de matériel de reprographie.

- La crèche Aux pays des loulous : Assistantes maternelles, garde d'enfants. Crèche.

- Cash Ital : Épicerie italienne

- QPS CONSULTING : Cabinet spécialisé en prévention, sécurité et réglementation d'entreprise

E-boutique de vente d'EPI et matériel pour les entreprises aussi disponible.

- Alliance piscine : Société de construction de piscine.

Nous sommes ravis de les accueillir à Cuers et dans notre grande famille d'entreprises et commerçants

Vous distinguez « l'adhésion à l'association Cuers Entreprendre » et « l'inscription à plateforme Cuers Entreprendre ». Pouvez-vous nous expliquer la différence et les avantages liés aux deux ?

L'adhésion à l'association Cuers Entreprendre permet d'accéder à tous les afterworks des membres organisés une fois par mois, ainsi qu'à tous les différents évènements portés par l'association.

De plus, les commerçants adhérents pourront bénéficier de conseils et de publicité via les réseaux sociaux.

Pour l'adhésion, une cotisation forfaitaire de 120€/an est demandée. Cette cotisation est intégralement utilisée pour promouvoir et développer l'économie Cuersoise.

La plateforme quant à elle, est gratuite et cela même pour les non adhérents à l'association Cuers Entreprendre. Elle est ouverte à tous les professionnels cuersois. Cette plateforme a pour vocation de

- Répertorier un maximum d'entreprises installées à Cuers

- Permettre à chaque entreprise de promouvoir son activité, ses produits et ses services

- Permettre aux habitants de Cuers de découvrir ou redécouvrir les acteurs de l'économie locale

- Partager les offres d'emploi sur le secteur

Quelles sont les démarches à faire pour une entreprise ou un commerçant afin de devenir adhérent de l'association Cuers Entreprendre ?

Pour devenir adhérent à l'association Cuers Entreprendre, rendez-vous sur notre page dédiée : Devenez membre | Cuers Entreprendre de notre site internet. Il vous suffira de remplir les champs demandés pour créer un compte et vous serez contacté le plus rapidement possible afin de finaliser et de valider votre inscription.

Vous pouvez nous contacter directement via l'adresse mail : cuersentreprendre@gmail.com ou en vous rendant au 557 avenue des Bousquets 83390 Cuers.

Pour l'adhésion à l'association, il vous sera aussi demandé une cotisation forfaitaire de 120 euros par an.

Et afin de s'inscrire sur la plateforme Cuers Entreprendre ?

Pour accéder à la plateforme rendez vous sur notre site internet : Cuers Entreprendre | Association des entreprises de Cuers

Vous êtes une entreprise Cuersoise ? Contactez l'association pour bénéficier gratuitement d'une page web dédiée à la promotion de votre activité et entièrement administrable (présentation de l'entreprise, contacts, photos, ...).

Avez-vous des évènements, des projets en particulier à venir et à mettre en place pour cette année 2023 avec Cuers Entreprendre ? Si oui, lesquels ?

Nous avons un projet qui nous tient à cœur, c'est de créer la Foire de CUERS Entreprendre !

Sinon, l'association a pour objectif sur le long terme, de créer un C.E. (Comité d'Entreprise) de toutes les entreprises de Cuers.

Si vous deviez résumer Cuers Entreprendre en 3 mots, lesquels seraient-ils

« Croissance-Solidarité-Partage »

NOUVEAUX COMMERCES ADHÉRENTS

Cash Ital
Av. des Bousquet 83390 Cuers

Alliance Piscine
691 Av. des Bousquet 83390 Cuers

THOHT3D
521 Av. des Bousquet 83390 Cuers

Crèche "Aux pays des loulous"
113 Av. Marl de Lattre de Tassigny 83390 Cuers

QPS CONSULTING

170 avenue George Seurat 83390 Cuers

EXPRESSION LIBRE

Vivre Cuers

Notre équipe « VIVRE CUERS » souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour cette année 2023.
L'avenir des finances reste nuageux avec une inflation exceptionnelle touchant tout le pays et impactant fortement les communes.
L'année 2022 se termine avec des situations nationales et internationales très difficiles, guerre en Ukraine, inflation, coût exorbitant de l'énergie. Malheureusement, l'année 2023 risque de commencer dans les mêmes conditions.
Malgré tout, nous devons rester optimistes.
Nous, élus, resterons très vigilants quant à la gestion du budget.
Nous espérons une avancée significative dans les projets annoncés par l'équipe municipale pour 2023, avec notamment la réfection du groupe scolaire Jean Jaurès et la rénovation du complexe sportif.
Nous souhaitons à notre ville une belle évolution pour 2023 ! »

Cuers se réveille

Mais où sont les mannes financières ?
En 2020 le programme électoral du Maire promettait monts et merveilles pour financer son programme, parlant même de mannes financières.
Presque 3 ans plus tard, le constat est sans appel avec une intention qui n'est restée qu'une simple promesse.
La réalité des faits est cruelle. Elle peut être illustrée en comparant les demandes de financement auprès d'un acteur incontournable pour les projets des communes : la Région. Depuis juin 2020 Cuers a obtenu (projets passés ou en cours) un total de 971 753 € de la Région sur des projets s'élevant à plus de 9 millions d'€ (réfection façade hôtel de ville, CCAS, Jean Jaurès etc.) soit un taux de participation de la région de 10%.
Pendant ce temps la ville de La Londe obtenait 3,4 millions d'€ sur un montant total de 12 millions, avec un taux de participation de la région de 28,67 %. Cruel constat d'une incapacité à récupérer le maximum des partenaires institutionnels.
Il en est de même pour bien d'autres villes plus performantes que Cuers dans cette recherche de financement.
Aujourd'hui toutes les communes sont financées ! Toutes, non ! Une ville peuplée d'irréductibles Cuersois résiste encore et toujours aux financeurs !
Pierre-Laurent CHABLE, Séverine AMBROGIO, Éric MALFATTO, Chloé LEGOND
Groupe Cuers se réveille !

Cuers 2020, fier de ma ville

ÉTAT CIVIL

Naissances

GORGE Eden 29/08/2022
GABRIELE Tyno 14/09/2022
CHEVALIER Ttméo 15/09/2022
BLAZY Antonella 22/09/2022
GARCIA Enzo 26/09/2022
VALCU Théa 28/09/2022
SÉGOR Izaya 29/09/2022
KLAW Juliette 30/09/2022
GANTOIS Lynaïa 16/10/2022
CHAUDAGNE DIAZ Moïra 18/10/2022
MERCIER Raphaël 21/10/2022
MAMERT Inès 28/10/2022
PELTE Raphaël 01/11/2022
PREUKSCHAS Julian 13/11/2022
NAAMAN Inaya 18/11/2022
LETTERIO Tao 05/12/2022

Décès

VIAL Vve PELOUX Colette 06/09/2022
GUYOT épse FESSELET Simone 04/10/2022
KLAZRYNSKA Vve KULIK Bronislawa 13/12/2022
MITCHELL John 27/12/2022

Mariages

RICHARD Julien et ARTHAUD Anaïs 03/09/2022
SICARD Jérémy et DURIEUX Gaëlle 03/09/2022
LOCCI Antoine et MONNIER Marie-Eve 10/09/2022
SAMAZAN Georges et MOUTTET Léa 10/09/2022
CHAPERON Guillaume et JOURDAN Elodie 10/09/2022
GUERRIER Aurélien et GONCALVES Julie 17/09/2022
DE OLIVEIRA NEVES Clàudio et Cindy LEBLANC 22/09/2022

SESSION 2023

CUERS

FORUM DE L'EMPLOI

CUERS'ACTIVE

Le rendez-vous incontournable

À Cuers
Pôle Culturel
32 traverse Marcelle Drutel
Chemin des Guinguettes

9H > 13H

JEUDI 9 MARS 2023

- **Rencontres & entretiens**
- **Ateliers**
- **Ateliers d'inclusion professionnelle**
  pour personnes en situation de handicap
- **Animations virtuelles**
  Des casques de réalité virtuelle seront à disposition

Mission Locale du Coudon au Gapeau

Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée

CE.D.I.S. Centre Départemental pour l'insertion sociale

pôle emploi

Essor 83 Association gestionnaire
- Etablissement et Services d'Aide par le Travail
- Foyer d'Hébergement "Les Orangers"
- S.A.V.S.